COMmunication
UNSA Cheminots
LORRAINE

FLASH n°6 du 10juillet 2014
E.I.C LORRAINE

L'UNSA Cheminot souhaite la bienvenue à notre nouveau Directeur M Daniel BARREAU.

TTMV en 11 mois : c'est parti !

Depuis le mois d'avril, sur notre Région, la première cession d'ATT TS formée en 11 mois a démarré.
La DCF, consciente de sa désastreuse GPEC, a pour seul but de produire des TTMV à vitesse grand « V ».Le commissionnement étant à 12 mois, elle pourra ainsi licencier en cas d'échec à l'examen. ***L'UNSA Cheminots ne cautionne pas cette nouvelle formule et restera attentive aux résultats de cette première promotion. Pour nous, cette formation ne pouvant déroger au « par cœur » est bien trop courte pour assimiler la quantité d'informations et s'approprier les gestes sécurité.***

Point sur le dossier CCR 1ere phase :

QC : tous les postes sont couverts.

QD : les postes qui n'étaient pas couverts à l'issue des premiers entretiens d'orientation ont donné lieu à des offres de postes à la bourse de l'emploi. A la suite de ce processus, des candidats ont été retenus et tous les postes sont couverts.

QE : tous les postes sont couverts.

L'UNSA restera attentive à la situation des agents qui n'ont pas souhaité intégrer la CCR.

UNSA-Cheminots Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tèl. 03 83 90 24 44
ur.lorraine@unsa-cheminots.org

ACCORD SALARIAL

Propositions de la SNCF, applicables aussi aux personnels contractuels :

- + 0.5% sur traitement au 1er juillet 2014,
- Evolution de 250 à 300 Euros de la prime de vacances dès 2014, avec rappel de 50 Euros sur solde de juillet 2014,
- Evolution de 200 à 400 Euros du budget moyen de La Prime dès 2015,
- Alignement des montants des allocations de déplacement du régime général du groupe 2 (qualifications A à E) vers le groupe 1 (qualifications F à H) dès le 1er octobre 2014,
- Extension de l'éligibilité aux personnels contractuels des annexes B et C des allocations familiales supplémentaires,
- GIPAC, Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat des Cheminots renouvelée pour l'exercice « 2011 à 2014 »,
- Ouverture d'un chantier de réflexion concernant la grille salariale, y compris les agents de Conduite,
- Accès dès notations 2015 à la position 19 (qualification D niveau 2) et 13 (qualification TA niveau 2),
- Mise en place d'un comité de suivi de l'accord.

L'UNSA, après avoir communiqué ses revendications à l'Entreprise le 17 juin 2014 en bilatérale, a rencontré la direction le 07 juillet 2014.
En responsabilité et après consultation de ses mandants,
L'UNSA-Cheminots signe l'accord salarial SNCF 2014.

RH281 (départ volontaire) :

Ce sujet a fait l'objet de fuites (organisée ou non) dans la presse sous la forme « la SNCF organise un plan social concernant des milliers de salariés ». Nous avons donc profité de la dernière réunion DP pour poser la question.
Réponse : **L'EIC Lorraine ne répond pas aux critères d'éligibilité du RH281.**

L'UNSA Cheminots vous souhaite de bonnes vacances à tous

UNSA-Cheminots Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tèl. 03 83 90 24 44
ur.lorraine@unsa-cheminots.org